



« Réduire les fractures pour retrouver l'unité du pays »

----- 2nd pilier du programme de Denis Payre -----

« Nous voulons libérer les énergies du peuple
français pour retrouver le génie français ! »

denispayre.fr
LIBÉRONS LE GÉNIE FRANÇAIS !

Les fractures de la sociétés françaises sont multiples.

Nous en avons identifié cinq principales qui doivent être traitées d'urgence :

1. La Fracture territoriale

Il s'agit de la fracture entre les métropoles et la France dite « périphérique » avec une relative prospérité dans les métropoles, et des territoires souvent autrefois prospères grâce à l'industrie et qui sont aujourd'hui paupérisés du fait de la désindustrialisation très poussée de notre pays à cause de l'effet combiné, la double peine, de la non-compétitivité du pays et de règles d'un commerce mondial déséquilibré et sans éthique.

Nous avons sacrifié nos classes populaires qui n'ont plus accès aux emplois manufacturiers bien rémunérés et doivent se contenter d'emplois de service à faible valeur ajoutée, peu rémunérés et à mi-temps ou d'aides sociales.

Nous devons créer à nouveau les conditions de la prospérité sur tout le territoire et en particulier en dehors des grandes métropoles.

2. La Fracture sécuritaire

Des zones de non droit s'installent progressivement sur le territoire qui ne sont pas combattues efficacement avec des trafiquants de drogue qui font la loi et des policiers qui ne peuvent plus y accéder. Des délinquants s'en prennent régulièrement aux policiers et aux pompiers avec un sentiment de totale impunité. Dans les manifestations, des blacks block détruisent des biens en toute impunité aussi.

Sans surprise dans ce contexte, la sécurité est devenue la priorité numéro un des Français. Notre État a été là où on n'avait pas besoin de lui et n'a pas été là où on avait besoin de lui, là où il est le seul à pouvoir intervenir, sur les missions régaliennes.

Nos armées ont été souvent la variable d'ajustement budgétaire car elles acceptaient les efforts par patriotisme. Notre système policier et notre système judiciaire doivent être repensés et modernisés pour rétablir l'ordre, en finir avec le sentiment d'impunité des délinquants et restaurer la confiance rapidement sur tout le territoire. Nos armées doivent bénéficier de plus d'attention pour assurer notre sécurité extérieure.

3. La Fracture de l'intégration

Le pays n'a pas su contrôler les flux migratoires et a accepté des populations de migrants, légaux comme illégaux, sans se soucier de la capacité du pays à les intégrer à la société française. De plus, le pays a toléré le développement d'un islam radical qui rejette la société française au point de voir un enseignant égorgé pour avoir voulu transmettre les valeurs de la République laïque à ses élèves. Il n'a pas su offrir aux jeunes de banlieues populaires d'autres perspectives, et en particulier des opportunités économiques, alors qu'une partie significative

de la jeunesse des banlieues souhaite s'en sortir en respectant les lois de la République et a une énergie créatrice considérable.

Nous devons contrôler à nouveau nos flux migratoires, faire preuve de beaucoup plus de fermeté par rapport aux dérives de l'islam radical et créer les conditions de la prospérité dans nos banlieues.

4. La Fracture éducative

Notre système éducatif est systématiquement parmi les derniers des classements internationaux alors qu'il est convenablement doté en moyens. C'est le cas des tests PISA et TIMSS. TIMSS qui teste le niveau en sciences en CM1 et en 4^e, nous plaçait en 2019 derrière de nombreux pays très pauvres dont l'Albanie qui a subi 50 ans de communisme très dur.

Ce niveau est de plus très inégal au sein du pays, avec des écarts de niveau très importants entre les quartiers riches et les quartiers populaires. PISA dénonce régulièrement un des systèmes éducatifs les plus inégalitaires des pays développés. Cette situation est non seulement injuste socialement mais elle est inefficace aussi. Notre pays recrute de plus en plus son élite dans un sous-ensemble réduit de sa population qui a eu la chance de bénéficier d'une éducation de qualité. C'est aussi une formidable source d'instabilité sociale et d'insécurité. Cela crée un terreau fertile dans nos banlieues pour y voir prospérer soit les trafics en tout genre, soit l'islam radical. Des jeunes qui ne parviennent pas à s'insérer dans la société parcequ'ils n'ont pas reçu un niveau d'éducation suffisant seront séduits d'autant plus facilement par l'une ou l'autre voie.

Thomas More a montré que la rémunération des enseignants en Allemagne représente 83,4% du budget de l'Éducation contre 41,5% en France. Nous avons là aussi, comme dans la plupart de nos administrations, des effectifs pléthoriques et sous-productifs dans les services administratifs et des acteurs en première ligne mal rémunérés et qui ne sont pas encouragés à donner le meilleur d'eux même. Le manque d'attractivité du métier amène à recruter des enseignants ayant eu des notes très basses aux examens et qui ne maîtrisent pas les matières qu'ils vont enseigner. Il est paradoxal de constater que malgré ces effectifs administratifs pléthoriques, la carrière des fonctionnaires, leur mobilité géographique en particulier n'est le plus souvent pas gérée par les rectorats mais par les syndicats. La gestion administrative de l'Éducation Nationale est à repenser complètement.

Nous devons remonter d'urgence dans le premier tiers des classements internationaux en 5 ans - nous le devons à nos enfants - et améliorer en priorité le niveau de notre système éducatif dans les quartiers populaires pour donner à chacun sa chance.

Compte tenu de son échec absolu, notre système éducatif doit être complètement repensé, sans aucun tabou. Les mesures homéopathiques et les petits pas ne sont pas à la hauteur du défi et de l'enjeu considérable. *Un mandat clair doit être donné au prochain Président de la République pour remédier à cette situation* dans laquelle nous gâchons l'avenir de nos enfants. Nous constatons aussi déjà les conséquences économiques de cette situation où nous connaissons des pénuries de main d'œuvre avec 8% de taux de chômage parce que les entreprises ne trouvent pas les compétences dont elles ont besoin. Les blocages de nature idéologique doivent être combattus avec la plus grande énergie en mettant les syndicats de l'enseignement devant leurs responsabilités. Ne rien changer ou seulement à la marge n'est pas de nature à redresser la situation. Et le débat ne doit pas porter sur les moyens. Les moyens alloués sont déjà considérables, ils sont gaspillés dans des structures administratives improductives et des méthodes de management inefficaces qui rejettent la recherche de l'excellence et sa récompense. Les solutions sont toutes parfaitement connues, elles sont de bon sens, il faut cesser de les rejeter parcequ'elles ne sont pas conformes à l'idéologie de certains. L'échec est trop important et les conséquences trop dramatiques pour accepter plus longtemps ce déni mortifère.

5. La Fracture de l'Innovation

Notre pays est le seul membre du Conseil de Sécurité de l'ONU à ne pas avoir mis au point de vaccin contre le Covid alors que nous sommes le pays de Louis Pasteur. Nous n'avons pas su développer de champions du monde dans de nombreux nouveaux métiers apparus ces 20 ou 30 dernières années.

Nous avons réussi à faire émerger un trop petit nombre de leaders qui se sont imposés à l'international comme Dassault Système, ST Micro Electronics ou Ubisoft. Le CAC 40 est constitué presque exclusivement de sociétés fondées lors des précédentes révolutions industrielles. Les principaux acteurs mondiaux de l'internet, des télécommunications, du smartphone ne sont pas français ni même souvent Européens. L'échec est d'ailleurs largement partagé en Europe. Aucune introduction en bourse Européenne ne compte dans le Top 25 mondial des dernières années. Tesla vaut 6 fois plus que Volkswagen ou 14 fois plus que Stellantis, Space X a déjà fait 22 lancements en 2021 contre 1 pour Ariane et 2 pour Véga. Nous avons 69 licornes, quand les Etats-Unis en ont 369 et la Chine 142, et la part de marché de l'Europe des batteries Lithium Ion est de 1%. La part de marché des fournisseurs cloud Européens a été divisée par deux entre 2017 et 2021 à seulement 15%, aucun acteur n'est à plus de 1%.

Des questions de souveraineté se posent dans certains domaines comme le cloud ou les télécommunications où notre dépendance aux États-Unis ou à la Chine sont très préoccupants. Pourtant, de très nombreuses révolutions industrielles se déroulent dans le digital ou la lutte contre le changement climatique, en créant de formidables opportunités. Mais nous n'en sommes souvent que des acteurs marginaux.

L'impulsion publique existe mais elle n'est souvent pas au bon endroit. L'État à travers la BPIFRANCE investit directement au capital des entreprises innovantes. BPIFRANCE est dans son rôle quand elle soutient des fonds d'investissements constitué de professionnels de l'investissement. Elle sort de son rôle lorsqu'elle les concurrence directement sur leur terrain. L'État tente de plus d'exercer un métier très complexe plutôt que de se contenter d'abonder des investissements décidés par des acteurs privés qui ont l'expertise et d'être un client pour ses besoins en impulsant des innovations. Il faut 20 ans pour former un bon investisseur en capital-risque. Un fonctionnaire ne va pas investir son argent, n'aura pas d'incitation réelle à la performance et n'apportera pas de réseau ni de réelle expertise.

6. La Fracture politique et citoyenne

La fracture entre les dirigeants politiques et les citoyens est à un niveau record. Le niveau d'abstention est lui aussi à des niveaux records : 67% aux dernières élections régionales. Nos dirigeants politiques sont trop souvent préoccupés par la prochaine élection. Ils ont besoin d'être réélus car c'est un enjeu essentiel pour eux : c'est trop souvent leur métier, leur seule source de revenu et leur seule expertise. Ils ne vont pas prendre de risque en réformant ce qui peut leur coûter la prochaine élection... La professionnalisation à l'extrême de la vie politique a conduit à cela.

L'autre travers de notre classe politique est d'être dominée par des fonctionnaires. Ils ont un privilège d'accès à la vie politique en pouvant retrouver leur emploi avec l'ancienneté. Ce manque de diversité amène nos dirigeants politiques à ne connaître que les solutions technocratiques passant par l'État. Cela conduit à un renforcement inexorable du rôle de l'État. Nos fonctionnaires sont le plus souvent de bon niveau et il n'est pas anormal qu'ils puissent s'engager en politique. Cependant, les Français issus du secteur privé doivent pouvoir bénéficier d'un droit équivalent. De plus, les Français doivent être consultés plus souvent sur les choix auxquels la collectivité est confrontée en particulier au niveau local.

Face à ce constat, nous proposons un ensemble de mesures pragmatiques et concrètes afin de traiter ces difficultés.

1° LA FRACTURE TERRITORIALE

1. *Création de Zones d'Investissement Prioritaires (ZIP) et Ultra Prioritaires (ZIUP)*

L'effort de réduction de la dépense publique va permettre de rendre notre territoire à nouveau attractif pour les activités industrielles avec la baisse des prélèvements obligatoires de 3,5 points de PIB.

La division par deux des impôts de production en particulier (voir pilier 1), va y contribuer de même que les baisses de charges sociales. La mise en place de compensations carbone et sociales aux frontières de l'Europe pour les industries stratégiques comme décrites dans le livre *le Contrat Mondial* publié par Denis Payre en Janvier 2021 aux *Éditions First* devrait aussi permettre de rééquilibrer la compétition avec des pays à faibles normes sociales et environnementales et de créer plus d'opportunités d'investissements industriels. Cependant, il faudra orienter en priorité les investissements vers les zones les plus dévitalisées.

Nous proposons d'identifier **deux types de zones, les zones ultra-prioritaires et les zones prioritaires avec des niveaux d'incitation différents.**

- Les zones ultra-prioritaires sont les anciennes régions industrielles du Nord et de l'Est de la France en particulier où le niveau de pauvreté est le plus élevé, et les banlieues populaires.
- Les zones prioritaires sont les villes moyennes du reste du pays.

On utilisera plusieurs leviers pour inciter à la création d'emplois industriels manufacturiers :

- **Fléchage d'une partie des fonds de l'assurance vie.** En contrepartie de l'avantage fiscal, une partie des fonds devraient être affectés à des activités économiques dans ces régions prioritaires.
- **Réduction totale ou de moitié des impôts de production** pour les nouveaux projets industriels dans les zones ultra prioritaires ou prioritaires.
- **Avantage sur la plus-value pour des projets industriels manufacturiers :** Les investisseurs dans des projets industriels créateurs d'emplois manufacturiers majoritairement sur nos territoires auront aussi droit à une réduction de moitié de leur impôt sur les plus-values pour les zones prioritaires et une réduction totale dans les zones ultra prioritaires
- **Diviser par deux les délais d'obtention des permis de construire et des autorisations environnementales dans ces zones**
- **Créer des espaces dans ces zones où les sujets urbanismes, archéologie et environnement ont été purgés à l'avance.**
- **Mise en place d'un IR-PME pour les investissements dans les zones prioritaires** dans une JEI (Jeune Entreprise Innovante) avec réduction de l'impôt de 75% du montant investi à concurrence de 250.000 Euro investis. Un réinvestissement d'une plus-value bénéficiera du même mécanisme renforcé. Le mécanisme standard repose sur une réduction de 65%.

2. Une vraie réforme de la formation professionnelle centrée sur les besoins des entreprises

La création d'emplois industriels bien rémunérés ne pourra se faire que si les compétences sont aussi disponibles dans ces régions.

La réforme de la formation professionnelle d'Emmanuel Macron est incomplète. Elle conserve un rôle injustifié aux intermédiaires que sont les OPCO, anciennes OPCA. On a certes diminué leur rôle, mais elles conservent un important sans réelle valeur ajoutée. Les OPCO ne sont pas en mesure de déterminer avec précision ce que sont les besoins des entreprises. En misant tout sur le CPF et en privilégiant la communication sur le fond, on a oublié qu'il faut partir du besoin de l'entreprise et que la réforme devrait être centrée sur elles en priorité, comme cela a été fait avec succès pour l'apprentissage.

On constate de nombreuses dérives actuellement où des formations sont validées auprès de personnes qui ne suivent en fait pas ces formations et sont rémunérées à la place par une sorte de partage de l'argent de la formation non dispensée. Et pendant ce temps, des entreprises appartenant à cette fédération ne parviennent pas à recruter les compétences dont elles ont besoin et doivent former elles-mêmes les salariés.

Il faut revenir à un système incluant un budget minimum de 1,5% de la masse salariale au minimum. Ce budget serait utilisé par l'entreprise auprès d'organismes de formation de son choix qui lui proposent des formations qu'elle choisit en fonction de ses besoins, sans intermédiaire. C'est l'intérêt de l'entreprise que de maintenir le niveau de leurs collaborateurs.

Pour les demandeurs d'emplois, un projet professionnel doit être élaboré avec des cabinets professionnels qui les orienteront vers des formations adaptées.

3. **Aides au déménagement et au déplacement :**

Des aides au déménagement seront mise en place pour permettre aux populations des ZIP et ZIUP de déménager plus facilement vers des zones offrant plus d'opportunités économiques. Les services de Pôle Emploi mettront à disposition des services privés d'aide à la relocalisation des familles qui sont prêtes à prendre un emploi dans une autre région : aide au déménagement, pour trouver une école, pour trouver un logement, un travail le cas échéant pour le conjoint.

Une prime à la mobilité équivalente à 3 mois d'indemnisation chômage sera versée aux demandeurs d'emploi pour couvrir les surcoûts liés à la mobilité pour toute offre d'emploi acceptée à plus de 50 km du domicile du demandeur d'emploi. On pourra aussi faire bénéficier du 1% logement aux demandeurs d'emplois contraints de déménager pour accepter une offre d'embauche. On facilitera l'octroi d'une voiture de société pour faciliter la mobilité en zone rurale. Cet avantage pourrait être intégré au dispositif Fillon d'allègement des charges sur les bas salaires.

4. **Lutte contre les déserts médicaux :** L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a publié une récente étude pointant les graves conséquences pour la santé des personnes habitant les zones rurales, liées à la désertification des services de santé. Nous pensons que de véritables incitations attractives à l'installation doivent être prises pour les médecins. Nous souhaitons encourager fortement le développement de la télémédecine.

5. **Accélération de la 5G :** Déployer la 5 G sur l'ensemble du territoire national avant 2027, soit 3 ans avant le plan de l'actuel gouvernement, en excluant les fournisseurs Chinois afin de préserver notre sécurité

6. **Relancer les ports français :** Nos ports ne sont pas attractifs. Nous avons la façade maritime la plus importante d'Europe et il n'y a aucun port français dans les 10 premiers Européens. Le tonnage de fret maritime qui transite par nos ports est l'un des plus faibles d'Europe derrière la Grèce, mais aussi loin derrière l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne. Cela est dû aux blocages des syndicats par rapport aux évolutions nécessaires, à des taxes portuaires trop élevées et à l'absence d'infrastructure ferroviaire de qualité et de liaisons aériennes de qualité sur certains ports clefs comme le Havre. Cela constitue un manque à gagner considérable pour les territoires de ports comme Le Havre, Saint Nazaire ou Marseille qui connaissent déjà des difficultés économiques importantes. Il semble indispensable de relancer ces activités portuaires en évaluant toutes les options y compris en privatisant ces ports.

7. **Aide au logement des jeunes actifs :** Les jeunes actifs ont du mal à trouver des logements au sein des métropoles. Cela ne favorise pas la mobilité en dehors des zones les plus défavorisées économiquement pour rejoindre une zone offrant plus d'opportunités économiques. Ils n'ont pas accès au HLM le plus souvent compte tenu de leurs niveaux de salaires. Il faut donc mettre en place des Habitations à Loyers Intermédiaires (HLI) avec un objectif au plan national de 50 000 logements par an avec un loyer de 12€ en moyenne à 15 € maximum dans les zones les plus chères, montant sur 5 ans à 100 000 logements par an. La mise en place se fera en s'appuyant pour au moins 50% sur l'utilisation du parc locatif privé pour gagner du temps et compte tenu des délais de construction et de la rareté du foncier.

2° LA FRACTURE SECURITAIRE

1. Justice

- L'objectif premier sera de dissuader la délinquance sous toutes ses formes et la création d'un sentiment d'impunité par des sanctions fortes et rapidement exécutées.
- Réduction des délais d'instruction pénales en traitant les goulets d'étranglement (recrutement de greffiers par réaffectation de personnel d'autres Ministères en surnombre, digitalisation des tâches administratives...);
- On supprimera le « rappel à la loi » et on sanctionnera dès la première infraction avec la prononciation de peines réelles et appliquées immédiatement ;
- On construira pour cela un nombre de places de prisons suffisant supérieur à l'objectif actuel du gouvernement de 15.000 places à l'horizon 2027. Le besoin est au moins de 20.000 places si des peines sont prononcées dès la première infraction. Les prisons devront s'inspirer du modèle scandinave : ce ne sont pas des « écoles du crime » mais des lieux d'apprentissage d'un métier en tension pour le détenu pour viser une réinsertion rapide.
- On rétablira les peines planchers pour les récidivistes et les délits contre les représentants des pouvoirs publics (pompiers, policiers...) incluant les élus ;
- Toute personne condamnée pénalement se verra supprimer ses aides sociales et son logement social ;
- Les biens publics et la propriété privée seront protégés :
 - Toute dégradation de biens entraînera une condamnation à remboursement des dégâts avec saisie sur salaire et saisie de biens ;
 - Tout fonctionnaire condamné pour dégradation sera immédiatement mis à pied sans indemnité ;
 - On punira sans délais l'occupation sans droit ni titre d'un bien immobilier ;
- On instaurera une peine perpétuelle réelle pour ceux qui constituent une menace durable pour la société comme les prédateurs sexuels et les pédophiles ;
- On recrutera des magistrats qui sont d'anciens avocats ayant exercé au moins 7 ans jusqu'à atteindre au moins 50 % des effectifs de la magistrature en profitant des départs en retraite afin d'avoir plus de diversité dans les profils des magistrats;

2. Police

- Digitaliser et partager l'alerte entre les forces de sécurité ;
- Décharger les forces de police et de gendarmerie des tâches administratives ;
- Supprimer les zones de non droit occupées par des trafiquants de drogue équipés d'armes de guerre en examinant la possibilité du recours à des forces spéciales d'intervention de type militaire ;

3. Défense Nationale

- Augmenter régulièrement la part du PIB consacré à la Défense pour atteindre 2% du PIB en 5 ans ;
- Soutenir l'innovation dans la Défense Nationale en améliorant le financement de l'innovation dans la Défense Nationale et le système d'achat de l'innovation ;

3° LA FRACTURE DE L'INTEGRATION

1. Politique migratoire

- Limiter fortement le regroupement familial ;
- Limiter strictement l'accès à la nationalité française à des personnes ayant effectué un long parcours d'intégration validant une parfaite maîtrise de la langue et de la culture de notre pays, et ayant démontré une intégration irréprochable sur une période longue de 10 ans au moins ;

- Pour l'immigration légale, définir des quotas en fonction des besoins estimés par profession ce qui revient à limiter fortement l'accès légal au pays à court terme compte tenu du niveau de chômage et de la difficulté à intégrer les populations déjà installées. Il est probable que seuls les étudiants seront autorisés à entrer sur le territoire et les professions rares.
- Supprimer l'Aide Médicale d'État (AME) et instaurer à la place une dispense de frais limitée aux urgences médicales ;
- Abroger la circulaire Valls qui a donné instruction aux Préfets d'augmenter le nombre de naturalisation ;
- Examiner la possibilité de supprimer le droit du sol ;
- Déchoir de la nationalité française les binationaux fichés S pour radicalisation ;
- Pour lutter contre l'immigration illégale, revaloriser avec nos partenaires Européens le budget de l'Agence Frontex, définir ses missions avec précision, afin qu'un corps de garde-frontière Européens soit opérationnel au plus vite. Renforcer nos propres moyens de sécurisation des frontières avec l'Italie en particulier ;
- Protéger le droit d'asile des dérivés afin de pouvoir continuer à protéger efficacement ceux qui en ont réellement besoin et qui fuient la guerre, les persécutions ou la mort ;
- Appliquer les décisions de reconduite à la frontière ;
- Supprimer les aides sociales à des personnes soumises à une décision de reconduite à la frontière ;
- Expulser de l'espace Schengen tout étranger en situation irrégulière reconnu coupable d'un crime ou délit et en interdire l'accès à tout étranger condamné pénalement ou ayant participé à une entreprise terroriste ;
- Un effort sans précédent doit être entrepris pour aider les principaux pays d'origine des migrants à fixer leurs populations en les aidant à organiser leur développement économique ;

Deux axes peuvent être développés :

- Un mécanisme d'incitation à la convergence des pays émergents vers les normes sociales et environnementales élevées des pays développés (tel que proposé dans le livre le Contrat Mondial). Il s'agirait d'une compensation d'un maximum de 8% sur les produits de consommation courante non stratégiques en fonction du niveau de respect des normes de l'OIT et des dépenses sociales du pays exportateur. Moins les normes de l'OIT sont respectées et plus les dépenses sociales sont basses, plus les pays exportateurs se verront appliquer une compensation sociale d'un maximum de 8% aux frontières de l'Union Européenne et idéalement d'une vaste zone de libre-échange incluant aussi les autres pays développés. 50% du montant prélevé sera reversé au pays d'origine du produit. S'agissant des pays les plus pauvres, 100% sera reversé par l'intermédiaire d'ONG pour assurer la traçabilité des fonds.
- Les pays du Maghreb ont des surfaces de déserts ensoleillés importants situés à proximité de la mer. Ils ont une importante capacité de production d'hydrogène vert. L'Europe devrait mettre en place un partenariat stratégique avec ces pays afin de les aider à valoriser ce potentiel et accompagner leur développement économique et social en échange de la possibilité de produire cet hydrogène.

2. Lutte contre l'islamisme radical et aide à l'intégration

- Fermeture des 100 mosquées salafistes identifiées par le Ministère de l'Intérieur et non pas simplement une petite vingtaine comme actuellement ;
- Contrôler les prêches afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux règles de droit commun et qu'ils sont prononcés en français ;
- Contrôler l'origine et l'affectation du financement des lieux de culte en obligeant à rendre public et faire certifier ses comptes ;
- Refuser de modifier la loi de 1905 ;

- Durcir les peines contre le port du voile intégral ;
- Établir un registre d'identification des imams ;
- Procéder systématiquement à une enquête administrative pour les recrutements dans les domaines sensibles pour les emplois publics et privés ;
- Aide à l'émergence d'un islam modéré et respectueux des valeurs de la République. Valoriser les très nombreux citoyens de confession musulmane ayant réussi leur intégration à la société française et solliciter leur contribution dans ce projet ;
- Transmettre l'amour de la France à l'école : enseignement des éléments fédérateurs de l'histoire de France. Lever des couleurs une fois par mois (drapeau Français et Européen) et chant de la Marseillaise dans toutes les écoles ;
- Transmettre aux enfants à l'école les codes et le respect des règles de la vie en société ;

3. Création d'opportunités économiques dans les banlieues populaires

- Considérer les banlieues populaires comme des Zones d'Investissement Prioritaires bénéficiant des incitations à l'investissement présentées plus haut ;
- Mise en place d'un IR-PME pour les investissements dans les banlieues dans une JEI (Jeune Entreprise Innovante) avec réduction de l'impôt de 75% du montant investi à concurrence de 250.000 Euro investis. Un réinvestissement d'une plus-value bénéficiera du même mécanisme renforcé. Le mécanisme standard repose sur une réduction de 65%.
- Inciter les organismes de micro-crédit à s'installer dans les banlieues ;
- Inciter les organismes comme Réseau Entreprendre ou France Active à s'implanter dans les banlieues ;
- Demander aux fonds d'investissements bénéficiant d'aides de Bpifrance d'investir au moins 10% de leurs fonds dans des entreprises situées dans les banlieues populaires ;
- Faire porter en priorité l'effort de refondation de l'Éducation Nationale évoqué plus bas sur les établissements situés dans les banlieues, avec à la clef une hausse du niveau et l'enseignement des valeurs de la République.

4° LA FRACTURE EDUCATIVE

1. **Vérifier à l'école l'acquisition de savoir fondamentaux (Lire-écrire-compter) par des tests notés.** Fixer comme objectif prioritaire que tous les enfants sortant du CM2 sachent réellement lire, écrire et compter.
2. **Assouplir la règle limitant à 20% le financement de l'enseignement privé sous contrat par l'État,** pour donner aux parents la liberté de choisir l'enseignement public ou l'école privée.

Viser un niveau de 50% d'écoles privées en s'inspirant du modèle des 500 Free Schools britanniques, les écoles autonomes, scolarisant plus de 300.000 enfants qui ont contribué à faire remonter le Royaume-Uni de la 27^e place dans les classements PISA en 2016 à la 18^e place actuellement. Chacun peut créer une école, association, parents d'élèves, en comptant sur un financement public par place d'école créée. Les seules conditions sont de justifier le besoin local, d'avoir un projet éducatif, un plan financier et de s'engager à ne discriminer personne.

Ce modèle existe déjà en France à travers l'association Espérance Banlieue fondée il y a 10 ans qui représente un pilote remarquable de ce qu'il est possible de faire dans ce domaine là en France. Ces écoles donnent non seulement une formation de meilleure qualité mais travaillent aussi très activement à l'intégration des jeunes dans la société française. Ces écoles hors contrat répondent à une demande de parents dans des banlieues défavorisées qui souhaitent donner une meilleure éducation à leurs enfants que ce que permet l'école publique locale. Elles sont financées à 90% par des donations et à 10% par les parents qui payent entre 45 Euro et 75 Euro par enfant et par mois. Les élèves portent un uniforme,

assistent régulièrement à un lever des couleurs et chantent à ce moment là la Marseillaise. Les parents sont associés à de nombreux moments forts de l'établissement comme les sanctions positives et négatives. Le niveau de ces écoles est très supérieur à celui de l'école publique. Ils ont en moyenne des taux de réussite au brevet de 90% contre 50% dans les écoles publiques voisines.

3. **Les établissements les plus en difficultés doivent être fermés et remplacés par des écoles autonomes ;**
4. **Recourir au mécénat pour financer ou réhabiliter les infrastructures éducatives ;**
5. **Accorder aux responsables d'établissements la liberté de gérer leurs budgets, de recruter et licencier leurs enseignants ;**
6. **Accorder aux équipes d'enseignement une large autonomie pédagogique** pour parvenir à des objectifs de compétence établis nationalement et organiser le partage de ces expériences ;
7. **Publier les comptes et les résultats des évaluations de tous les établissements**, au niveau le plus fin, réalisées par un ou plusieurs organismes indépendants.
8. **Libérer ensuite la carte scolaire et mettre en place le chèque éducation pour laisser le libre choix aux parents et organiser une saine émulation entre les établissements :** le principe de carte scolaire organise une ségrégation en fonction du lieu d'habitation. De plus seuls les parents les plus privilégiés disposent des contacts leur permettant de la contourner. Les lycées de mauvaise qualité n'ont aucune incitation à s'améliorer. Leurs élèves sont captifs. On assiste à une véritable ghettoïsation des lycées de mauvaise qualité le plus souvent dans les territoires les plus défavorisés. PISA l'a parfaitement identifié en dénonçant le système français comme l'un des plus inégalitaires des pays développés, l'un de ceux qui reproduit les inégalités sociales. L'ouverture de la carte scolaire va les obliger à s'améliorer rapidement au risque de disparaître. Les établissements des zones les moins favorisées doivent bénéficier d'une aide financière spécifique avec en particulier un ratio d'élèves par enseignant moins élevé et des heures de soutien scolaire plus importants.
9. **Développer la prise en charge individualisée des élèves ;**
10. **Supprimer le collège unique et revaloriser fortement l'enseignement professionnel.** Associer fortement les entreprises et artisans à la pédagogie le plus tôt possible. Organiser une journée de découverte des métiers artisanaux dès le 5° ;
11. **Associer les parents à la vie des établissements scolaires pour les faire entrer réellement dans la vie éducative.** Associer les parents au recrutement des enseignants comme en Finlande. Un Conseil d'établissement incluant l'ensemble des acteurs locaux, parents, enseignants, représentants locaux devrait participer à l'organisation du temps scolaire, à l'affectation des budgets, au recrutement des enseignants ;
12. **Responsabiliser les parents.** Les parents doivent participer financièrement aux dégradations commises par leurs enfants. Il doit être possible de couper les allocations temporairement familiales aux parents d'enfants violents. Les internats fermés sont aussi une solution mais qui doivent être réservés aux cas les plus graves. La plupart des cas devraient pouvoir être traités en responsabilisant les parents.
13. **Mettre en place une véritable formation continue des enseignants** pour qu'ils restent à la pointe sur leurs sujets d'enseignement, sur la pédagogie et préparer leur éventuelle reconversion ;
14. **Recruter des personnes ayant une expérience dans le secteur privé et faciliter les aller retours avec l'Éducation Nationale comme au Royaume-Uni.** Donner la possibilité aux enseignants de travailler à temps partiel dans une association ou dans le privé comme dans la plupart des pays d'Europe ;

15. **Favoriser et récompenser l'implication d'intervenants extérieurs ;**
16. **Augmenter le temps de présence des enseignants dans les établissements pour soutenir les élèves et accueillir les parents.** Améliorer les infrastructures pour le faire ;
17. **Organiser tous les 5 ans un point d'étape des enseignants** pour envisager avec eux la poursuite de leur carrière, en leur proposant des mobilités vers d'autres fonctions de l'Éducation Nationale ou vers le secteur privé ;
18. **Réduire significativement les fonctions support pléthoriques et les rendre plus efficaces.** Arrêter le principe de la cogestion avec les syndicats.
19. **Mieux rémunérer les enseignants plus tôt dans leur carrière** pour rendre plus attractif le métier. Thomas More a montré que la rémunération des enseignants en Allemagne représente 83,4% du budget de l'Éducation contre 41,5% en France ;
20. **L'enseignement des principales langues doit être une priorité** avec le recrutement d'enseignants natifs dans au moins 50% des cas ;
21. **Les grilles de rémunération doivent tenir compte de la rareté des compétences** en particulier dans le domaine des sciences ;
22. **Augmenter le nombre d'enseignants dans le primaire** où notre taux d'encadrement est en dessous de la moyenne de l'OCDE (19 enseignants par élève contre 15) ;
23. **Faire évaluer par des organismes indépendant le niveau d'un élève en début d'année et en fin d'année et rémunérer l'enseignant sur sa capacité à faire progresser les élèves.** Organiser des évaluations permettant de donner un retour aux enseignants pour leur permettre de progresser. Les professeurs qui ont de mauvaises performances de façon durable doivent pouvoir être sanctionnés, une autre voie doit pouvoir leur être proposée.

1. **Obtenir de la Commission Européenne la mise en place des équivalents du Buy European Act (BEA) et du Small Business Act (SBA)**

L'Union Européenne a déjà défini un cadre en 2008 pour le SBA, mais il n'a pas de valeur contraignante. En Juin 2019, le Conseil Européen a dit vouloir « accorder plus clairement la priorité aux intérêts de l'Europe » et assurer en matière commerciale « une concurrence loyale, la réciprocité et des avantages mutuels. » Ces deux mesures ont pour vocation d'assurer un accès plus facile à la commande publique Européenne comme le font les Américains depuis plusieurs décennies pour leurs entreprises.

2. **Lutter contre les subventions massives de gouvernements étranger qui faussent la concurrence, en particulier le gouvernement Chinois :**

La Chine a pris des parts de marché dominantes dans de nombreuses industries d'avenir, en particulier dans le domaine de la transition énergétique. Les industriels Chinois détiennent plus de 70% du marché des panneaux photovoltaïques et 70% du marché des batteries Lithium Ion. Dans ce secteur uniquement le Nikkei Asia estime que le gouvernement Chinois a versé plus de 10 Milliards de Dollars de subvention à ses fabricants locaux de batteries entre 2012 et 2020. Les industriels occidentaux et en particulier Européens du photovoltaïques n'ont pas réussi à lutter. Le secteur naissant des panneaux photovoltaïques Européen a été décimé dans les années 2010 par les subventions massives de l'État Chinois à ses acteurs locaux et par des normes sociales et environnementales au rabais incluant le travail forcé Ouïghour qui est un autre sujet qui doit aussi être traité à travers les recommandation du Contrat Mondial, le livre de Denis Payre sur ce sujet que nous évoquerons plus bas. L'Union Européenne n'a réagi que très tardivement en imposant des taxes anti dumping mais en ne le faisant qu'à un niveau bas et très tardivement alors que la plupart des acteurs Européens avaient déjà disparu. L'OMC autorise seulement des subventions à la recherche. Le gouvernement Chinois multiplie les subventions dans de nombreux autres domaines interdits par l'OMC (production, exportation, exemptions d'impôts locaux, crédit à taux préférentiels, foncier gratuit...). La France doit impérativement réagir dans le cadre de l'Union Européenne si elle veut développer des activités dans les secteurs d'avenir innovants pour contester rapidement ces comportements et réclamer des taxes anti dumping.

3. **Lutter contre le dumping social et environnemental des pays émergents :**

Denis Payre a publié en Janvier 2021 le livre *le Contrat Mondial* aux éditions First, pour **dénoncer un libre-échange déséquilibré et sans éthique** qui a contribué à la désindustrialisation. L'industrie française a subi la double peine de la non compétitivité du pays et des règles du commerce mondiale déséquilibrées. Il en a résulté un sacrifice des classes populaires dans les régions industrielles. Des pays comme l'Allemagne et la Suisse ont réussi à rester compétitives et sont montées en gamme mais cette situation ne durera pas car ils font face maintenant à une Chine qui dispose d'un capital intellectuel considérable et d'une véritable capacité d'innovation. La Chine vient de poser un rover sur Mars, dispose de l'ordinateur quantique le plus puissant au monde et fait voler des avions hypersonique à 6.000 km/h. Cela a fait perdre à l'Europe une partie de sa souveraineté dans plusieurs industries stratégiques. Le livre dénonce l'absence de prise en compte des normes sociales et environnementales dans les accords de commerce internationaux, ce qui crée une concurrence déloyale au détriment des industriels occidentaux. Les pays occidentaux ont 150 ans d'histoire sociale et 50 ans d'histoire environnementale et des normes élevés en conséquence dans ces deux domaines et de fait coûteuses. Les pays émergents ont une histoire plus courte dans ces domaines et sont gérés le plus souvent par des régimes autoritaires qui ne permettent pas le développement de ces normes. Ce système donne une « prime aux pollueurs et aux exploités » comme l'avait repris le Figaro en Janvier 2021. Cette situation menace aussi, selon lui, le succès de la transition énergétique en occident. Il a publié à ce sujet une tribune dans le magazine américain Fortune en Juillet 2021. *Le livre appelle à une union des démocraties libérales qui respectent l'homme et la nature pour faire évoluer les règles du commerce mondial.* Il propose des compensations aux

frontières de cette vaste zones afin de ré-équilibrer la concurrence pour les industries considérées comme stratégiques qui sont situées au cœur des infrastructures essentielles : les télécommunications, le transport dans tous les domaines (terre, air, mer...), l'énergie, le médical... L'Union Européenne y travaille pour mettre en place des compensations carbone. Il faut faire un travail identique pour mettre en place des compensations sociales. Le programme des Républicains « Pour une relance économique durable » évoque les propositions du Contrat Mondial, en particulier sa rubrique 14.

4. **Respect des normes ESG dans les appels d'offre publiques Européens**

Les appels d'offre publiques français, et Européens, devraient comporter systématiquement une évaluation du respect des normes ESG par les fournisseurs postulant. Un fournisseur ne respectant pas des normes minimales devrait être automatiquement disqualifié.

5. **Réciprocité d'ouverture dans les appels d'offres publics**

L'Union Européenne doit exiger la réciprocité de l'ouverture dans les appels d'offres publics Américains et Chinois.

6. **L'Union Européenne a commencé à autoriser des programmes d'aide à la recherche ambitieux sur des secteurs d'avenir répondant à des besoins des Etats. Il faut continuer et Autoriser plus d'EPCEI (*European Projects of Common European Interest*). Nous ne devons jamais oublier que internet n'est pas né dans un garage Californien mais de l'Apanet en 1969, des travaux financés par la DARPA, l'organisme de recherche militaire américain. L'impulsion publique est indispensable pour des projets technologiques complexes et ambitieux. Nous devons obtenir de l'Europe qu'elle autorise plus d'EPCEI (*European Projects of Common European Interest*) au-delà de la batterie et de l'hydrogène, pour permettre un soutien public important à des filières jugées stratégiques correspondant à des besoins réels de l'Etat.**

Il est nécessaire d'en envisager sur des sujets comme les panneaux photovoltaïques, une industrie totalement dominée par la Chine, le stockage d'énergies renouvelables, la création d'infrastructures de gestion de données gouvernementale au-delà du projet du Gaïa-X, afin de lui donner plus de moyens et d'ambition. L'objectif est de voir naître idéalement plusieurs projets concurrents au sein de l'espace Européen, le spatial ou encore l'intelligence artificielle autour de besoins concrets émis par les gouvernements Européens. Il est essentiel de rester sur une logique de réponse à des besoins des Etats et non pas à demander à l'Etat de sélectionner des champions dans une logique de politique industrielle. Il faut éviter de répliquer la logique du Plan Calcul avec des entreprises publiques ou para publiques comme Bull qui tentaient de devenir des acteurs majeurs du marché. Il faut plutôt chercher à reproduire des succès comme le nucléaire ou le TGV où l'Etat avait une vision claire et pionnière et était demandeur de solutions. Il a alors mandaté des entreprises du secteur privé pour mettre en œuvre ces solutions, charge ensuite aux entreprises privées en question de commercialiser ces solutions sur les marchés mondiaux. Les nouveaux sujets de la mobilité comme l'hyperloop ou l'avion ou le bateau à hydrogène s'y prêtent bien.

Le préalable néanmoins à ce type d'intervention publique est que la France redevienne compétitive. Le programme d'investissement « France 2030 » est extrêmement critiquable de ce point de vue. Notre pays a encore des impôts de production près de deux fois supérieurs à la moyenne Européenne, il a un coût du travail, du fait des charges sociales, qui reste aussi entre 20% et 40% supérieur à celui de nos voisins immédiats. Nous devons commencer par faire le travail recommandé dans notre premier pilier de baisse de la dépense publique pour pouvoir bénéficier pleinement de ce type de programme. De plus, sur les secteurs que la Chine a ciblé comme stratégiques aussi, nous devons mettre en place les protections évoquées plus haut : lutte anti dumping, réciprocité des appels d'offre publiques, normes ESG, compensations environnementales et sociales aux frontières. Sans cela il est à craindre que la France ne verra pas de gigafactory d'électrolyseurs d'hydrogène sur son sol et que le marché des électrolyseurs sera capté presque entièrement par des acteurs asiatiques, Chinois principalement comme l'ont été les autres segments de marché de la transition énergétique où les acteurs occidentaux (et Japonais) ont été rapidement balyés.

7. Transfert de technologies et joint-ventures obligatoires dans certaines industries stratégiques pour accéder au marché Européen.

Nous devons être en mesure d'obtenir de sociétés Chinoise ce qu'elles ont longtemps obtenues de nos sociétés pour pénétrer le marché Européen : des transferts de technologies et des joint-ventures obligatoires sur certains secteurs jugés stratégiques. Nous devons pouvoir maîtriser cette technologie qui sera au cœur de nos nouveaux réseaux renouvelables. Les acteurs Chinois de cette filière qui souhaitent vendre en Europe devraient pouvoir le faire en produisant en Europe à travers des joint-venture transférant leur technologie à des sociétés à capital détenu par des Européen.

8. Faciliter les introductions en bourse grâce aux fonds cross over et à la simplification de l'organisation des marchés primaires européens

Encourager la création de fonds de type cross-over en Europe et notamment en France pour accompagner les entreprises avant leur introduction en bourse et demander des mesures de simplification de l'organisation des marchés primaires européens.

9. Inciter (enfin) les fonds d'assurance vie à investir dans le non-côté en vrai capital risque au moins 5% des sommes qu'ils gèrent en échange de l'avantage fiscal dont ils bénéficient

10. Mise en place d'un IR-PME s'inspirant de l'EIS (*Enterprise Investment Scheme*)

L'IR-PME est inspiré d'un mécanisme similaire très populaire au Royaume Uni. Il concernerait les investissements dans les JEI (jeunes entreprises innovantes) et reposerait sur une réduction de l'impôt de 65% du montant investi à concurrence de 250.000 Euro investi. Un réinvestissement d'une plus-value dans une JEI bénéficiera du même mécanisme avec un plafond à 500.000 Euros. Une intermédiation sera possible à travers des fonds spécialisés comme il en existait pour l'ISF PME avec une réduction de 50% du montant investi. Ce mécanisme est de nature à attirer beaucoup plus de personnes physiques vers l'investissement à risque. Un particulier fera toujours un meilleur choix s'agissant de son argent qu'un fonctionnaire quelle que soit ses qualités. Il apportera de plus un réseau utile à l'entrepreneur et souvent une expertise métier.

11. Doubler le plafond de versement sur un PEA PME-ETI plafonné actuellement à 75.000 Euro

12. Instaurer un crédit d'impôt de 50% sur les dépenses de formation et d'équipement numérique engagées par les TPE

13. Élargir l'usage des BSPCE : Supprimer la limite d'âge à 15 ans pour la distribution de BSPCE et élever le plafond de chiffre d'affaires des entreprises éligibles à 1 Milliard d'Euros pour permettre également aux entreprises en transformation d'associer leurs collaborateurs au projet.

14. Suppression du principe de Précaution : le principe de précaution est un frein considérable à l'innovation, il annihile l'esprit d'entreprise. La France n'aurait probablement jamais inventé l'aviation ou permis à Louis Pasteur de révolutionner la médecine si le principe de précaution avait été en vigueur à cette époque. Il doit être remplacé par un principe « d'innovation responsable » plus équilibré et moins radicalement fermé à l'innovation.

15. Développer une culture entrepreneuriale, industrielle et de l'innovation dans l'enseignement et la recherche

Les professeurs de sciences économiques doivent effectuer au moins un stage en entreprise obligatoire. Les entreprises qui les accueillent doivent être récompensées.

Recréer un lien entre l'enseignement universitaire et la recherche fondamentale d'un côté et le développement industriel de l'autre en s'inspirant du modèle allemand.

Tous les chercheurs du CNRS basculeront dans les 5 ans sur des contrats de 3 ans renouvelables ou non en fonction des résultats.

Les laboratoires publics doivent travailler sur les domaines d'interventions ciblés comme prioritaires. Ils doivent être basés sur le modèle des « start-up studios » et doivent intégrer des agents publics en charge de l'innovation, des entrepreneurs privés et des partenaires

financiers en charge de soutenir les meilleures initiatives. Il faut éviter les appels à projets qui favorisent les acteurs existants. Il faut savoir prendre plus de risque, être plus prêt à accepter la disruption.

6° FRACTURE POLITIQUE ET CITOYENNE

1. **Compensation salariale pour les Maires issus du secteur privé**

Permettre aux élus issus du secteur privé accédant à des fonctions de Maire d'une commune de 15.000 habitants et plus, de bénéficier d'une compensation entre leur salaire dans le privé et leur indemnité de Maire pour les jours passés au sein de leur Mairie avec un plafond de 6.000 Euros par mois.

Cela permettra d'éviter que des personnes qualifiées issues du secteur privé, renoncent à ce type de fonction à cause des écarts de rémunération entre les fonctions de Maires et de salariés du privé, ce qui est très fréquent et dommageable au bon fonctionnement de la démocratie et à la bonne gestion de nos collectivités locales.

2. **Démission des fonctionnaires une fois élu**

Chaque parlementaire ou élu local à une fonction exécutive issu de la fonction publique devra démissionner de celle-ci une fois élu afin d'être sur un pied d'égalité avec les personnes issues du secteur privé et afin de ne pas avoir de conflit d'intérêt pendant l'exercice de leur mandat. A titre de comparaison avec le Royaume Uni, les fonctionnaires doivent démissionner au moment où ils sont candidats pour éviter les conflits d'intérêts.

3. **Diminuer le nombre de parlementaires à 400 députés et 200 sénateurs.**

La baisse de 30% du nombre de députés aboutirait à **une économie de plus de 60 millions d'euros par an**. Cela couvrirait donc très largement la création potentielle de postes liés à « l'assurance reconversion » et le « congé pré-électoral », dont les coûts sont estimés à 7 millions d'euros par an avec des hypothèses prudentes. La baisse de 40 % des effectifs du Sénat augmenterait les économies réalisées.

4. **Permettre à tous les candidats de prendre un « congé pré-électoral » de 3 mois** pour se consacrer à leur campagne pour des fonctions de parlementaire ou d'exécutif local. Ce congé sera financé sur fonds publics si les candidats recueillent au minimum 5 % des suffrages exprimés lors de l'élection. Cette dépense sera plus que financée par la diminution du nombre de parlementaires que nous recommandons.

5. **Une « assurance reconversion » pour les parlementaires.**

A la fin du mandat, le parlementaire, issu du secteur public ou du privé, à défaut d'avoir trouvé un travail rémunéré au bout de 6 mois, pourra intégrer la fonction publique dans un poste de catégorie A+ avec un contrat de droit commun (ce système remplacerait l'indemnité chômage spécifique existant depuis 2007 pour les parlementaires).

Cette dépense sera plus que financée par les économies liées à la diminution du nombre de parlementaires que nous proposons. Cette solution doit également être étudiée pour les maires de communes de plus de 50 000 habitants, les présidents de conseils régionaux.

6. **Limiter à 3 mandats consécutifs l'exercice d'une même fonction** de parlementaire ou de responsable d'un exécutif local et **limiter à 5 mandats maximum, pour une même personne au cours de sa vie**, l'exercice d'une fonction de parlementaire ou de responsable d'un exécutif local.

7. **Référendum citoyens**

Nous proposons de faciliter la réalisation de référendums citoyens au niveau local sur le modèle de la votation Suisse ainsi qu'au niveau national. Au niveau national exiger seulement 1 Million de personnes et non pas 4,7 Millions, ne pas exiger un minimum de 20% de

parlementaires et faire que le résultat soit engageant et non pas consultatif. Au niveau local, demander 10% des électeurs inscrits et non pas 20%.

* * * *
* * *
* *
*